



CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ANIMATION

LES ESTABLES ROUTE DEPARTEMENTALE

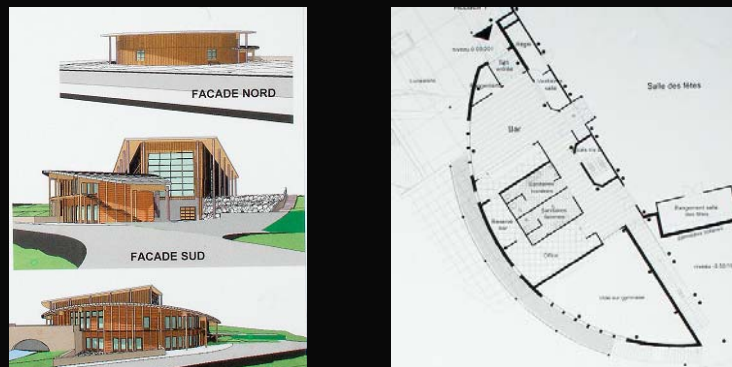
PROJET LAUREAT

EQUIPES CONCURRENTES

ALLIBERT / BOUDIGNON LE PUY EN VELAY

ASSIMACOPOULOS Alexandra LE PUY EN VELAY

DOCUMENTS NON COMMUNIQUEES SELON LA VOLONTE DE L'ARCHITECTE

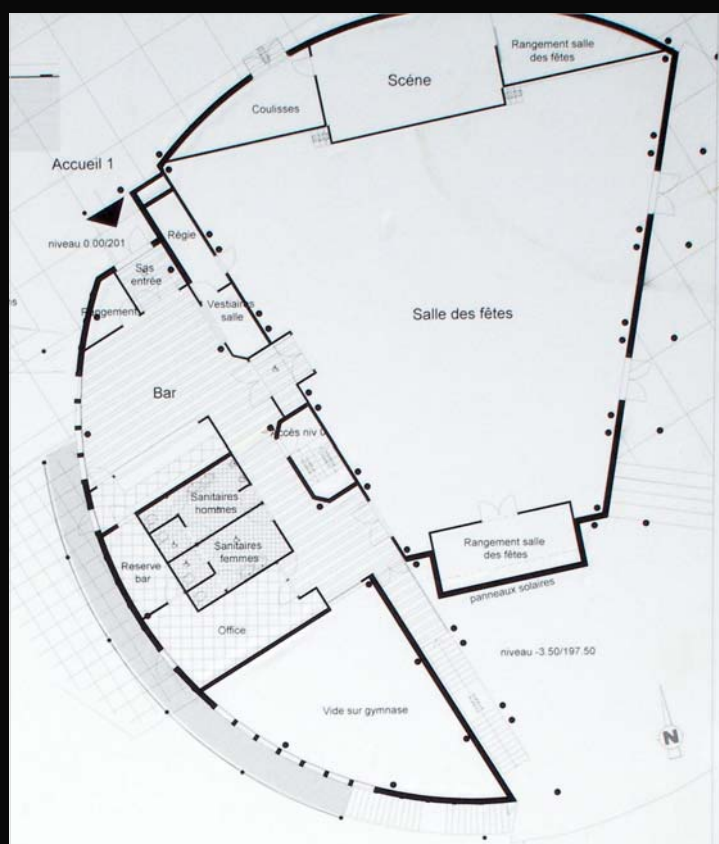


Depuis trente ans on parlait d'une salle polyvalente au sein de la commune. Après un concours, elle a vu le jour parée de lames de mélèze, couverte de lauzes.

Le lieu n'est pas anodin : les horizons infinis des montagnes du Mézenc lui servent de toile de fond, la salle est le poste avancé des Estables dans le paysage.

La réponse n'était pas aisée : refaire une grange traditionnelle ou édifier un bâtiment résolument contemporain, avec le risque majeur d'une rupture prononcée avec le bourg. L'équipe lauréate a proposé une solution tout à fait originale. A la fois très contemporaine par ses formes inusitées et le rythme induit par les poteaux extérieurs en pin ou en métal ; à la fois rattachée au terroir par ses matériaux, appartenant au village par ses courbes.

Le rez-de-chaussée est occupé par une crèche: c'est dire si la salle d'animation est toute une ambition !



MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DES ESTABLES
CONDUITE D'OPERATION : D.D.E.
ARCHITECTE LAUREAT : ALLIBERT/BOUDIGNON
ANNEE DU CONCOURS : 2003
COUT : 6.800.000,00 € H.T.
S.H.O.N. : 923 m2

NAVETCH

LYON

